

Social

Poussières amères

« Condé-sur-Noireau symbolise les ravages de l'amiante »

19 janvier 2017 Manuel SANSON [Laisser un commentaire](#)



Cécile Maire au congrès de la FGMM-CFDT, le 28 avril 2016 à Amiens.

A 44 ans, Cécile Maire, ancienne ingénieure chez NXP à Caen désormais secrétaire générale de l'union régionale CFDT métallurgie, publie un livre intitulé « *Vivre et mourir de l'amiante, une histoire syndicale en Normandie* ». Entretien.

Pourquoi ce livre, pourquoi ce sujet ?

Tout a débuté au moment où j'ai repris des études. Inscrite en master de sociologie du travail, je devais réaliser un mémoire pour valider mon année. Après un cours sur les maladies professionnelles, je me suis intéressée au sujet de l'amiante. A la même période en 2013, L'équipementier automobile Honeywell, dernière usine de Condé-sur-Noireau (14) à renfermer encore de l'amiante, était en cours de fermeture. Je me suis donc lancée dans une exploration de cette thématique localisée dans cette ville modeste du Calvados.

Expliquez-nous ce choix de focaliser votre enquête sur un si petit territoire ?

D'abord parce que beaucoup de choses avaient été écrites sur le sujet de l'amiante, mais plutôt au niveau national. Ensuite, j'ai pu avoir accès à beaucoup d'archives syndicales locales. J'ai trouvé une importante matière et j'ai voulu l'exploiter en profondeur. J'ai retrouvé les traces d'une première grève intervenue dans les années 1950. Deux syndicalistes, opposés au balayage des poussières d'amiante dans les usines, avaient été sanctionnés par leur direction ce qui avait entraîné un long mouvement social. Au-delà des archives, j'ai pu recueillir aussi plusieurs témoignages d'anciens militants syndicaux. Et puis, Condé-sur-Noireau symbolise bien ce que sont les ravages de l'amiante.

C'est-à-dire ?

C'est en observant une mortalité anormalement élevée dans une usine du secteur que, pour la première fois en France, un inspecteur du travail rédige une note sur une suspicion de responsabilité des fibres. C'était en 1906... Au début du XXe siècle, les usines de coton se sont peu à peu reconverties dans la transformation d'amiante. Lorsque vous vous promenez

dans les cimetières, beaucoup de pierres tombales indiquent des dates de décès anticipées par rapport à l'espérance de vie classique. Autour de Condé-sur-Noireau, le nombre de morts prématurées à la suite d'une pathologie de l'amiante est estimé entre 50 et 100 par an. En France, c'est entre 2 000 et 3 000. Ce petit village représente donc entre 2 et 3 % du total de décès observés à l'échelle nationale. C'est énorme.

Dans votre livre, vous analysez avec précision les différentes logiques syndicales mises en oeuvre sur la question de l'amiante. Qu'en ressortez-vous ?

En effet, je me suis beaucoup focalisé là-dessus. En réalité, je trouvais intéressant de décrire les divergences d'approches entre CFDT et CGT et les oppositions qui en découlaient. On s'aperçoit qu'elles ont beaucoup évolué avec le temps. Au départ, la CGT s'attachait à défendre les emplois du secteur et à batailler pour obtenir des compensations salariales liées au risque. De son côté, la CFDT campait sur une posture plus politique qui consistait à dénoncer l'utilisation de l'amiante comme un véritable danger pour la santé des salariés. Au fil des années, les positions se sont inversées. Mon livre décrypte et analyse ce renversement de tendance.

Vous vous êtes attaché à dresser le portrait de vos principaux témoins. Pour quelles raisons ?

Je pense qu'il est important d'éclairer les dynamiques syndicales, entre autres, à l'aune des trajectoires individuelles. Certains éléments de vie expliquent les ressorts de l'action collective. Ces portraits permettent également de montrer les divergences d'appréciation qu'il existait au sein d'une même organisation syndicale. Comme dans toute structure collective, il n'y avait pas de positions monolithiques à l'intérieur. En interne, les opinions de chacun étaient bien plus complexes que ce que ne laissait paraître le syndicat à l'extérieur.

- *Vivre et mourir de l'amiante, une histoire syndicale en Normandie*, L'Harmattan, 25,50 €

ANI